



## **PROCÈS VERBAL BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR**

### **PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE**

#### **LUNDI 27 OCTOBRE 2025**

*« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».*

**Présents** : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE, Chrystèle MARJARIE et Natacha VIGIER. M. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Jean-Marc LALET.

#### **VALIDATION D'ACHAT DE MATERIEL POUR LE POLE ARBITRAGE**

Dans le cadre du Label Arbitrage, le Pôle Arbitrage 24 demande l'achat de maillots et sifflets pour les plateaux U9 qui vont être couverts dans le courant du mois de novembre, lors du lancement de l'opération. Pour information, les plateaux seront les suivants :

COULOUNIEIX CHAMIERES et MONTPON MENESTEROL le 15/11/2025

SARLAT et CHAMPCEVINEL le 22/11/2025

Un devis a été proposé par le partenaire de l'instance, la SARL SERIPUB pour un montant de 2 077,20€ TTC. Il est donc proposé aux membres du Bureau de valider cette dépense.

**Vote : Pour – 10 / Contre – 0 / Abstention – 0**

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY.

Benjamin HAUTIER.